

MODULE N°11 : UNE DEMARCHE INVENTIVE AU SERVICE DES USAGES

JOURNEE 1 : PROGRAMMER L'ESPACE PUBLIC : UNE APPROCHE PAR L'USAGE



INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • LENA BOUZEMBERG, socio-démographe et paysagiste, consultante, Collectif(s) Créatif(s) des Territoire(s)
DATE ET FORMAT	Jeudi 22 juin 2023, de 9h à 17h30. Module en présentiel (Paris)
PRESENTATION	<p>La réussite des projets urbains est souvent appréciée à l'aune de la qualité des espaces publics. Pour autant, la définition de l'espace public est souvent laissée au travail de conception, alors que la diversité des typologies, des publics et des usages potentiels invitent les maîtrises d'ouvrage et leurs partenaires à une réflexion amont, à la fois créative et prospective, sur la définition des objectifs et des attendus programmatiques.</p> <p>Par ailleurs, l'évolution des pratiques, ou encore les nouveaux enjeux d'adaptabilité ou de mutualisation dans le champ de l'espace public comme des mobilités, posent de nouvelles questions, souvent complexes, en termes de statuts et de modes de gestion.</p> <p>Ce module propose de montrer comment la démarche de programmation d'espace public permet d'outiller la réflexion et les arbitrages de la Maîtrise d'Ouvrage pour produire des espaces publics de qualité, tout en portant une approche créative à même de prendre en compte et de répondre aux besoins et attentes des usagers.</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les enjeux territoriaux, urbains et opérationnels associés au traitement des espaces publics • Identifier les problématiques et les contraintes spécifiques : échelles, acteurs, modes de gestion et d'exploitation • Situer les principes et les principaux outils d'une démarche de projet adaptée et créative pour identifier, prendre en compte et proposer des usages adaptés
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	<p>La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.</p> <p>L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.</p>
DEROULEMENT DU MODULE*	<p>MATIN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysage, espaces publics et programmation - La programmation urbaine d'espaces publics : étapes et méthodes, outils spécifiques et démarche innovante <p>APRES-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas - Bilan de la journée
<i>*Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs</i>	
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation • Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session • Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation
TARIF	620,00 € HT (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO. DUREE DU MODULE 7 heures
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	Matteo Stagnoli : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com . N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.